

**OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce est située en plein cœur de la Beauce, à proximité de grands centres urbains. Elle ne cesse de se développer et s'assure d'améliorer continuellement la qualité de vie de ses citoyens. Les employés permanents de la Ville affectés aux différents services bénéficient d'un régime de fonds de pension, des assurances collectives, des congés annuels, mobiles et de maladie. L'organisation encourage le sens de l'initiative ainsi que les propositions de nouvelles approches par ses employés.

Sous la responsabilité du directeur général, le directeur de l'urbanisme et de l'environnement assume des responsabilités reliées aux projets de développement, de consolidation et de protection du territoire et du milieu bâti. Entre autres, le directeur participe à la planification et gère l'aménagement et la protection du territoire en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Beauce-Centre, le plan et les règlements d'urbanisme de la Ville et la législation provinciale et fédérale applicable. Il voit également à la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des tâches réalisées par son service.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Accueillir, informer et assister les citoyens, professionnels, promoteurs ou toutes autres personnes dans leurs projets et demandes d'information concernant l'urbanisme, l'aménagement du territoire et l'environnement.
- Délivrer des permis, certificats et attestations dans le respect de la réglementation et des lois applicables.
- Recevoir, analyser et préparer les demandes devant être soumises à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
- Participer à la planification des projets de développement résidentiel, industriel et commercial.
- Rédiger la réglementation d'urbanisme et assurer, en collaboration avec le service du greffe, le respect des procédures d'adoption et d'entrée en vigueur des règlements.
- Animer des séances de consultation publique.
- Coordonner les réunions du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité environnement et développement durable de la Ville.
- Agir comme responsable de l'AGDI (gestion, location d'espaces industriels et supervision de l'organisation d'une activité).
- Collaborer avec la direction générale à la vente des terrains appartenant à la Ville.
- Effectuer d'autres tâches connexes ou complémentaires à la demande de son supérieur.

EXIGENCES :

- Détenir une formation universitaire de premier cycle en aménagement du territoire, en urbanisme ou dans une discipline jugée équivalente.
- Avoir une expérience minimale de trois (3) ans dans un poste de direction et dans la gestion d'une équipe de travail.
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels appropriés.
- Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne capacité à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Avoir des habiletés en interprétation et rédaction réglementaire, en lecture de plan et en conciliation de différends.
- Avoir une excellente gestion des priorités et la capacité de travailler simultanément plusieurs projets.
- S'engager à suivre les formations proposées par la direction.



**OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

SERAIT UN ATOUT :

- Détenir une formation universitaire de deuxième cycle en aménagement du territoire, en urbanisme ou dans une discipline jugée équivalente.
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (prime associée).
- Avoir de l'expérience dans le milieu municipal constitue un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire est à discuter selon l'Entente établissant la rémunération et les conditions de travail du personnel-cadre. L'horaire de travail régulier est de 37,5 heures par semaine du lundi au vendredi midi. Possibilité d'avoir un horaire flexible.

JOINS-TOI À L'ÉQUIPE DE LA VILLE!

Vous êtes le candidat que nous cherchons? Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation dès maintenant à info@vsjb.ca avec l'objet *Concours d'emploi – Directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement* d'ici le **23 octobre 2022 à 23h59**.

Nous remercions tous ceux et celles qui nous feront parvenir leur candidature. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.